Droit des sociétés approfondi

UE 40

Enseignant(s) responsable de l'UE : Soufian WIELEMANS
Autres enseignant·e·s de l'UE : Moïse GNAKOURI

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	CUG31DSA
Nombre de crédits ECTS	3 (facteur de pondération)
Volume horaire	39 h (Q1 39 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
CG31CCSS Conseil à la création et à la structuration de sociétés	26	2	NON
CG31REOE Réorganisations d'entreprises	13	1	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE02** HE. 2. d'établir, rédiger avec méthode et rigueur (forme, délais ...) les comptes annuels, les documents fiscaux et légaux en développant, s'il échet, les sources juridiques de ces écritures dans un contexte national et international.
- **HE04** HE. 4. d'analyser des documents de synthèse en tenant compte des données de l'environnement interne et externe de l'entreprise (juridique, sectoriel, économique ...) et proposer des solutions pertinentes et justifiées aux questions soulevées.
- **HE05** HE. 5. de suggérer des propositions dans des missions particulières en matière de création d'entreprise (établissement d'un plan financier, statuts), de restructuration et de liquidation.
- **HE06** HE. 6. de communiquer de manière structurée et défendre les documents de synthèse et d'analyse par écrit ou oralement tant en français qu'en néerlandais et en anglais, intramuros et extramuros...
- **HE07** HE. 7. de rechercher, trier, traiter et actualiser les données et les informations
- **RE01.2** ARES. 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe
- **RE02.2** ARES. 2.2 Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'activités
- **RE02.3** ARES. 2.3 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- **RE02.4** ARES. 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises
- **RE03.2** ARES. 3.2 Etablir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes
- **RE03.5** ARES. 3.5 Établir les plans financiers et élaborer des prévisions
- **RE04.6** ARES. 4.6 Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation

Autres connaissances ou compétences prérequises

Conseil à la création et à la structuration de sociétés

Connaissances de base acquises dans le cadre des années précédentes du bachelier en comptabilité, notamment en droit des entreprises, droit des sociétés, comptabilité et fiscalité.

Réorganisations d'entreprises

Connaissance des notions de base de la réorganisation d'entreprises, des différents aspects d'une réorganisation d'entreprise ainsi que des enjeux.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Conseil à la création et à la structuration de sociétés

Objectifs

Permettre à l'étudiant de comprendre et d'accompagner les principales étapes de la création et de la structuration d'une société.

L'étudiant sera amené à identifier les besoins d'un entrepreneur, à apprécier l'opportunité d'exercer une activité en personne physique ou en société, à comparer les principales formes de sociétés et à proposer une structure adaptée en tenant compte de considérations juridiques, patrimoniales, comptables et fiscales.

Le cours vise également à développer la capacité de l'étudiant à analyser une situation concrète, à identifier les problématiques pertinentes et à formuler un conseil motivé.

Contenu

Le cours aborde notamment :
– la notion de société et les principes fondamentaux du Code des sociétés et des associations ;
– l'exercice d'une activité en personne physique ou en société ;
– les avantages et les contraintes liés à la mise en société d'une activité ;
– les principales formes de sociétés, notamment la SRL, la SA, la SC et la société en commandite ;
– les critères de choix d'une forme juridique ;
– les principales étapes de la constitution d'une société et, en particulier, d'une SRL ;
– les apports, le patrimoine, le financement initial et le plan financier ;
– l'organisation et le fonctionnement de la société ainsi que le rôle des associés et des administrateurs ;
– certaines opérations et problématiques rencontrées durant la vie de la société ;
– les principales conséquences fiscales liées à la création et à la structuration d'une société ;
– la distinction entre choix licite de la voie la moins imposée, abus fiscal et fraude fiscale ;
– l'analyse et la résolution de cas pratiques relatifs à la création et à la structuration d'entreprises.

Réorganisations d'entreprises

Objectifs

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'identifier les différents aspects d'une réorganisation d'entreprise, le rôle des personnes qui interviennent dans une telle réorganisation et savoir, en fonction des enjeux, quel type de réorganisation s'adapte au mieux à la situation d'une société (insolvabilité, modification de la forme juridique, fusion, cession d'actions etc…).

Contenu

Notions de base et modification de la forme juridique

Les acteurs de la réorganisation d’entreprise

Aspects patrimoniaux de l’entreprise et de la réorganisation

Modification des statuts, augmentation/réduction de capital

Fusion, scission, apports d’actif

Cession de parts sociales, d’actions et prise de contrôle

Aspects du droit du travail et droit social

Aspects contractuels

Questions d’insolvabilité

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Conseil à la création et à la structuration de sociétés

L’enseignement combine des exposés théoriques, des exemples pratiques, des exercices d’application, des études de cas et des travaux réalisés individuellement ou en groupe.

Les étudiants sont régulièrement placés face à des situations professionnelles dans lesquelles ils doivent identifier les problématiques pertinentes, rechercher et appliquer les règles adéquates, comparer différentes solutions et motiver le conseil proposé.

Une attention particulière est accordée à l’interactivité, au raisonnement et à la résolution de situations concrètes.

Réorganisations d’entreprises

L’enseignement s’articule autour de cours théoriques combinés à des exercices pratiques (casus), à l’analyse par des étudiants de cas réels sur lesquels une juridiction belge s’est prononcée.

Une importance particulière est accordée à la réflexion et l’analyse des situations par l’étudiant.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Conseil à la création et à la structuration de sociétés

Au terme de l’activité d’apprentissage, l’étudiant sera capable, face à une situation professionnelle donnée :
– d’identifier les enjeux liés à la création et à la structuration d’une société ;
– d’expliquer les caractéristiques essentielles des principales formes de sociétés ;
– de distinguer l’exercice d’une activité en personne physique de l’exercice en société ;
– de comparer plusieurs formes juridiques et de sélectionner une solution adaptée à une situation donnée ;
– de justifier le choix de la structure proposée ;
– d’identifier les principales étapes et obligations liées à la constitution d’une société ;
– d’appliquer les principales règles juridiques et fiscales pertinentes à une situation concrète ;
– d’analyser les conséquences juridiques, patrimoniales, comptables et fiscales essentielles d’une décision de structuration ;
– de formuler et de présenter de manière structurée un conseil adapté aux besoins d’un entrepreneur ou d’une entreprise.

Réorganisations d’entreprises

- Comprendre les différentes notions liées à une réorganisation d’entreprise ;
- Être en mesure d’identifier les difficultés et apporter les solutions appropriées ;
- Comprendre et intégrer les rôles des différents acteurs ;
- Être en mesure d’effectuer des recherches juridiques et identifier dans la législation les textes applicables ;
- Être en mesure de conseiller/d’orienter entreprises et dirigeants sur les différents aspects d’une réorganisation.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE :	Le support est distribué au cours	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Conseil à la création et à la structuration de sociétés — méthode d'intégration : 67 %			
Examen écrit	33 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Remise de travaux Hors Session	67 %	Type de questions : Examen oral	Examen à livre : Livre fermé
Réorganisations d’entreprises — méthode d'intégration : 33 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Août			
Conseil à la création et à la structuration de sociétés — méthode d'intégration : 67 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Réorganisations d’entreprises — méthode d'intégration : 33 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé